

Code du module:	FOEDA2
Unité capitalisable:	Notions de base de la communication et de la réflexion (COMRE)
Profession:	Agent socio-pédagogique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de prendre connaissance du niveau du développement moteur de ses bénéficiaires en se référant à une fiche d'observation, d'analyser la forme des jeux de ses bénéficiaires et d'indiquer des propositions d'assistance correspondantes.</p> <p>Note maximale: 12</p> <p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti effectue trois observations et il les documente dans le carnet d'apprentissage. • L'apprenti est capable de documenter les indicateurs des développements physique et moteur d'un bénéficiaire dans des circonstances quotidiennes concrètes en se référant à une fiche d'observation et d'évaluer le niveau du développement. • L'apprenti est capable d'expliquer ses classements et/ou de répondre à des questions complémentaires. • L'apprenti est capable d'identifier la forme des jeux du bénéficiaire dans des circonstances quotidiennes concrètes et de l'expliquer en se référant à des indicateurs d'observation. • L'apprenti est capable de désigner des propositions ou des jeux adaptés à l'âge, permettant de soutenir les développements physique et moteur de ses bénéficiaires au quotidien. • L'apprenti décrit les matériaux utilisés. • L'apprenti documente ses observations dans le carnet d'apprentissage. <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'apprenti a intégralement effectué au moins deux observations. • Les classements de l'apprenti étaient en majorité corrects. • Les réponses ainsi que les explications de l'apprenti étaient cohérentes. • Le classement de l'apprenti était cohérent et il l'a expliqué en se référant à au moins deux indicateurs correspondants. • L'apprenti a désigné au moins trois propositions et trois jeux appropriés et adaptés à l'âge. • L'apprenti a convenablement opté pour des matériaux. • L'apprenti a noté les observations dans le carnet d'apprentissage.
---	---

2

L'apprenti est capable de communiquer d'une manière attentive et correspondant aux circonstances en se tournant vers les interlocuteurs.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'appliquer les bases de la communication non violente.
- L'apprenti emploie un langage adapté aux enfants.
- L'apprenti est capable d'adresser sciemment des messages à la première et à la deuxième personne.
- L'apprenti est capable d'écouter activement.
- L'apprenti est capable de formuler des questions (ouvertes, fermées) adaptées aux circonstances ainsi que des opinions personnelles.

SOCLES

- L'apprenti a communiqué sur un pied d'égalité.
- L'apprenti a régulièrement félicité le bénéficiaire.
- L'apprenti a attentivement écouté le bénéficiaire.

3

L'apprenti est capable d'analyser une observation concrète au cours du travail quotidien et il note ses réflexions dans le carnet d'apprentissage.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'analyser ses observations en identifiant des moments déterminants.
- L'apprenti est capable d'identifier des besoins des bénéficiaires.
- L'apprenti répond aux questions correspondantes dans le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a désigné des moments déterminants.
- L'apprenti a désigné des besoins correspondant en majorité au contexte.
- L'apprenti a correctement répondu à la majorité des questions.

4

L'apprenti est capable de planifier et de mettre en pratique des propositions de jeux pédagogiques d'une durée maximale quinze minutes, avec une mise en évidence des développements physique et moteur et correspondant aux objectifs de développement définis en considérant les concepts pédagogiques de l'institution.

Note maximale: 18

INDICATEURS

- L'apprenti suit trois planifications et il les documente dans le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti est capable d'établir une planification pour une proposition de jeu.
- L'apprenti opte pour une proposition de jeu correspondant aux objectifs de développement.
- L'apprenti est capable d'expliquer dans quelle mesure la proposition de jeu est axée sur les concepts pédagogiques de l'institution.
- L'apprenti met l'activité planifiée en pratique avec les bénéficiaires.
- L'apprenti analyse la planification ainsi que la mise en pratique dans la foulée et, le cas échéant, il propose des améliorations.
- L'apprenti explique dans quelle mesure l'offre pédagogique correspond à l'approche du cadre éducatif de référence national en se référant à des exemples concrets.
- L'apprenti explique dans quelle mesure l'offre pédagogique correspond au concept des enfants compétents en se référant à des exemples concrets.
- L'apprenti est capable de concevoir l'offre pédagogique en fonction de l'approche du cadre éducatif de référence national pour l'éducation informelle et en particulier du concept des enfants compétents.

(Consulter les énoncés et les questions dans le carnet d'apprentissage)

SOCLES

- L'apprenti a intégralement documenté au moins deux planifications.
- La planification était cohérente et structurée dans une large mesure.
- La proposition de jeu correspondait à la majorité des objectifs de développement.
- Les explications étaient en grande majorité compréhensibles et cohérentes.
- L'apprenti a présenté le jeu sélectionné aux bénéficiaires et il l'a mis en pratique avec eux.
- L'analyse était cohérente.
- L'apprenti a avancé au moins un exemple correspondant et cohérent.

5

L'apprenti est capable de documenter son évolution professionnelle en répondant de manière compétente à des questions concernant ses réflexions dans le carnet d'apprentissage.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti formule des réponses détaillées à l'ensemble des points requis.

SOCLES

- L'apprenti a répondu aux points de manière cohérente.